

N/REF : 11/09/2025 17H00 C:000039 I:02391
V/REF : AC/C27795
V/Email reçu le Jeudi 11/09/2025 a 17H00

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CSH
IMMEUBLE : ST HELIER -CSH
8, MAIL LOUISE BOURGEOIS
LE COURS SAINT HELIER
35000 RENNES

Rennes, le 16 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : MAIL 8 BOURGEOIS - MME HUBERT 07 82 22 01 44
LOGEMENT N° 111588, PORTE N°02, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 3

MOTIF : - RÉGLAGE TEMPÉRATURE EAU CHAUDE
- DIAGNOSTIC MANQUE DE PRESSION

Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 12/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS ET DE TOUT LES POINTS D'EAU
CONSTAT : RIEN A SIGNALER
PRÉVOIR LA VÉRIFICATION DE LA TUYAUTERIE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 12/09/25 a 15H51 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00	50,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00	20,00
TOTAL H.T.				70,00
T.V.A. a 10,00%				7,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>77,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.